Informations de base

2021/3000(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la situation au Nicaragua **Subject** 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général 6.10.09 Situation des droits de l'homme dans le monde **Zone géographique** Nicaragua	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
14/12/2021	Débat en plénière		
16/12/2021	Décision du Parlement	T9-0513/2021	Résumé

Informations techniques

Référence de la procédure	2021/3000(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B9-0581/2021	10/12/2021	
Proposition de résolution		B9-0582/2021	10/12/2021	
Proposition de résolution		B9-0583/2021	10/12/2021	
Proposition de résolution		B9-0584/2021	10/12/2021	
Proposition de résolution		B9-0585/2021	10/12/2021	
Proposition de résolution		B9-0586/2021	10/12/2021	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0513/2021	16/12/2021	Résumé

Résolution sur la situation au Nicaragua

2021/3000(RSP) - 16/12/2021 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 619 voix pour, 25 contre et 41 abstentions, une résolution sur la situation au Nicaragua.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE et ECR.

Le 7 novembre 2021, le régime d'Ortega a organisé un simulacre pour donner l'apparence d'un processus électoral au Nicaragua qui n'était en réalité pas libre, totalement antidémocratique, illégitime et entaché de fraude. Selon les organisations de la société civile, 285 actes de violence politique et de coercition électorale ont été enregistrés le jour du scrutin, y compris des actes d'intimidation, de harcèlement, de menaces et de chantage qui ont principalement visé les travailleurs de l'État, les employés du secteur public, les étudiants et le personnel médical pour les forcer à voter.

Ces dernières années, le régime nicaraguayen a adopté des lois de plus en plus restrictives, institutionnalisant la répression et privant le peuple nicaraguayen de ses droits civils et politiques et des libertés d'expression, d'association et de réunion pacifique. Il s'est transformé en une république de la peur, avec plus de 140.000 citoyens obligés de se réfugier en exil et dans des conditions de vie socio-économiques très difficiles.

Le Parlement a **condamné le simulacre électoral** orchestré par le régime Ortega-Murillo le 7 novembre 2021, lequel s'est déroulé en violation de toutes les normes démocratiques internationales pour des élections crédibles, inclusives, équitables et transparentes. Il a **contesté la légitimité des résultats** de ces fausses élections, et donc la légitimité démocratique de toute autorité institutionnelle issue de ce vote truqué. Il a soutenu les déclarations affirmant que ces élections parachèvent la conversion du Nicaragua en un régime autocratique.

Les députés ont réaffirmé leur solidarité avec la population nicaraguayenne et ont condamné la violence, la répression systématique des dirigeants de l'opposition politique, la suppression des acteurs de la société civile, des défenseurs des droits de l'homme et des médias. Ils ont rappelé que ces actes constituent une **violation manifeste des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit** et montrent l'incapacité persistante du président Daniel Ortega, de la vice-présidente Rosario Murillo et des responsables du régime nicaraguayen à défendre ces principes et ces valeurs.

Le Parlement a réaffirmé que la seule solution à la profonde crise politique au Nicaragua était **un dialogue national inclusif et significatif**, regrettant le désengagement et le manque de volonté de la part du régime nicaraguayen.

De l'avis des députés, la tenue d'élections libres, équitables et transparentes, le rétablissement de l'État de droit et des libertés, la cessation de la répression et de la peur, la libération des prisonniers politiques détenus arbitrairement, le rétablissement du statut juridique des partis politiques qui ont été arbitrairement supprimés, le retour des exilés sans exclusion et avec toutes les garanties ainsi que le retour des organismes internationaux de défense des droits de l'homme dans le pays sont des conditions sine qua non de tout dialogue avec le régime nicaraguayen.

Les autorités nicaraguayennes sont instamment invitées à :

- faire respecter les droits de l'homme et permettre au peuple nicaraguayen d'exercer ses droits civils et politiques;

- libérer immédiatement et sans condition tous les prisonniers politiques, les militants de l'opposition, les défenseurs des droits de l'homme et de l'environnement et les journalistes détenus arbitrairement, et obtenir l'annulation des poursuites judiciaires engagées à leur encontre;

- mettre fin à la répression et aux violations des droits de l'homme et rétablir le plein respect des droits de l'homme;

L'UE et ses États membres devraient :

- maintenir leur **aide humanitaire** pour soutenir les plus vulnérables, tout en explorant des mesures alternatives pour lutter contre la corruption généralisée;

- soutenir la création d'un **mécanisme d'investigation et d'imputabilité** au sein du Conseil des droits de l'homme des Nations unie;

- veiller à ce que les fonds européens alloués, y compris par le biais d'institutions multilatérales et financières, ne contribuent pas à renforcer la corruption du régime;

- **suivre de près la situation sur le terrain** par l'intermédiaire de leurs représentants et de leurs ambassades au Nicaragua, notamment en surveillant les procès et en rendant visite aux opposants et aux dirigeants de l'opposition en prison ou assignés à résidence, à faciliter la délivrance de visas et à octroyer provisoirement l'asile politique dans les États membres.